

7.13 Annexe 13 : CC du Canton de Rumilly

7.13.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Rumilly	CC du Canton de Rumilly	Hyper centre	18/10
		Commune centre/pavillonnaire	
		Communes rurales/ hameaux/ péri-urbain	

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

7.13.2 Résultats de la dernière campagne

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen (campagne)	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,4%	17,84	7,24 CC Arve et Salève	17,84 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,2%			
	Emballages métaux ferreux	2,7%			
	Emballages aluminium	0,8%			
Fibreux	Journaux, magazines et revues	0,4%	20,62	19,94 CC Vallée Verte	37,76 CC Genevois
	Imprimés publicitaires	2,1%			
	Papiers bureautiques	1,3%			
	Emballages cartons plats	2,4%			
	Emballages cartons ondulés	1,8%			
	Composites ELA (Tétrapack)	0,3%			
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	4,9%	12,31	6,03 CC Pays Bellegardien	26,09 CC Genevois
Compost	Déchets alimentaires	14,0%	58,81	35,63 CC Genevois	74,69 HB Agglo
	Déchets de jardins	4,7%			
	Éléments fins	4,8%			
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	2,5%	12,77	5,17 CC Vallée Verte	17,28 CC Pays Bellegardien
	Câbles électriques	0,0%			
	Textiles	2,6%			
	Produits chimiques	0,0%			
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%			

	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	10,2%	51,1%	127,73	84,57 CC Pays Bellegardien	136,89 CC Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,3%				
	Autres papiers	1,7%				
	Autres cartons	0,3%				
	Autres emballages composites	2,6%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	14,9%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,2%				
	Sac poubelle + films des professionnels	4,4%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	2,6%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	2,4%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres plastiques	2,9%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	4,1%				
	Autres déchets en verre	0,0%				
	Autres métaux ferreux	0,0%				
	Autres métaux	0,1%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Incombustibles non classés	1,3%					
	TOTAL	100%	100%	250,09		

Tableau 62: Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly en fonction des consignes de tri / guide SIDEFAGE (dernière campagne)

Sur cette dernière campagne, le gisement de non-fibreux, fibreux et verre représente 51 kg/hab/an. Le gisement compostable, lui, correspond à une production de près de 59 kg/hab/an.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (2,6%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène » (2,4%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 12 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non fibreux et collecte du verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est des déchets pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service

disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Arve et Salève	7,24	CC de la Vallée Verte	19,94	CC Pays Bellegardien	6,03
CC Pays Bellegardien	8,13	CC Pays de Gex	20,15	CC Arve et Salève	7,22
CC de la Vallée Verte	11,86	CC Rumilly	20,62	CC Pays de Gex	9,10
CC Pays de Gex	12,18	CC Pays Rochois	23,96	CC Pays Rochois	9,85
CC Usses et Rhône	12,48	CC Usses et Rhône	24,57	CC Usses et Rhône	11,08
HB Agglo	14,77	CC Pays Bellegardien	24,65	HB Agglo	12,24
CC Pays Rochois	16,01	HB Agglo	29,30	CC Rumilly	12,31
Annemasse Agglo	16,02	CC Arve et Salève	29,33	CC de la Vallée Verte	12,51
CC Genevois	16,66	Annemasse Agglo	37,71	Annemasse Agglo	21,21
CC Rumilly	17,84	CC Genevois	37,76	CC Genevois	26,09

Tableau 63 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Rumilly se classe :

- 10e sur le non-fibreux avec un gisement potentiel 2,5 fois supérieur à celui de la CC Arve et Salève,
- 3^e sur le fibreux,
- 7^e sur le verre (2 fois le résultat du Pays Bellegardien).

7.13.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Cependant la CC Rumilly ayant récemment intégré le SIDEFAGE, les analyses suivantes se porteront sur la totalité des 15 échantillons des 5 campagnes réalisées.

7.13.3.1 Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

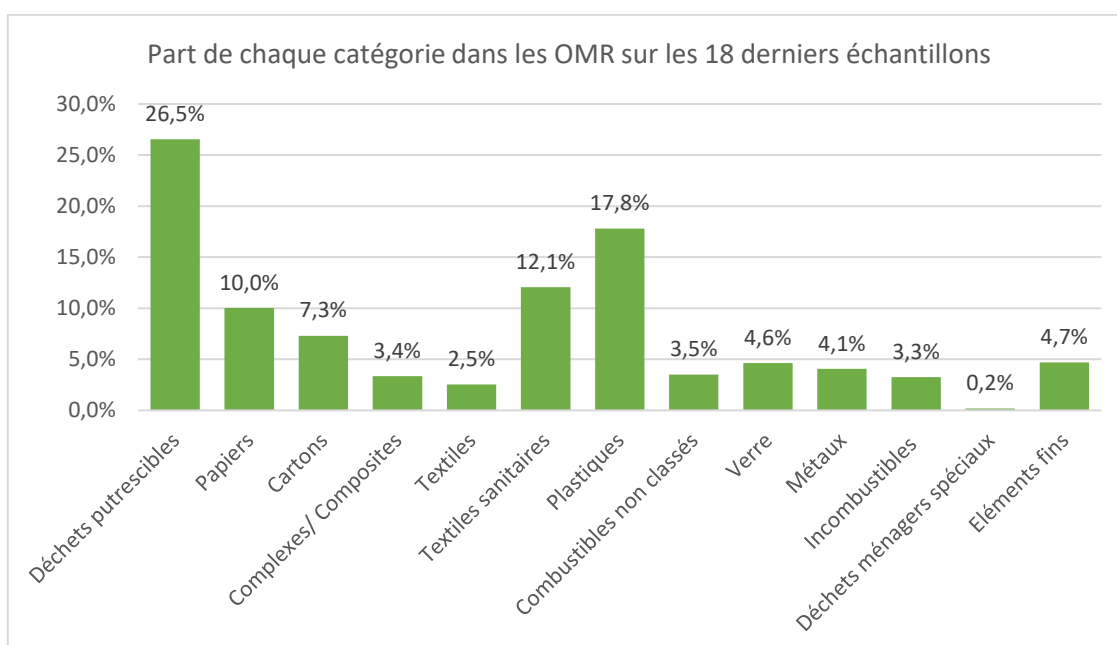


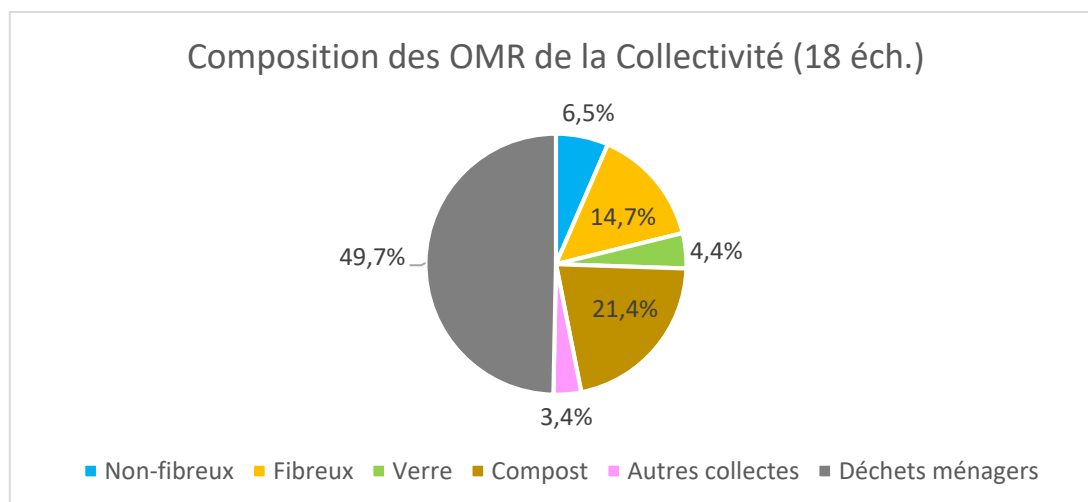
Tableau 64: Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly

Les OMR du Canton de Rumilly sont majoritairement composées de déchets putrescibles (26,5 %), de plastiques (18%), ainsi que de textiles (12%). Les proportions de papier et de cartons sont aussi importantes : respectivement 10% et 7%.

7.13.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part de déchets ménagers résiduels représente plus de la moitié des OMR.



Graphique 56: Composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly

Sur le territoire de la CC du Canton de Rumilly **29 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 21% pourraient faire l'objet d'une valorisation, soit un total de 126 kg/an/hab en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.**

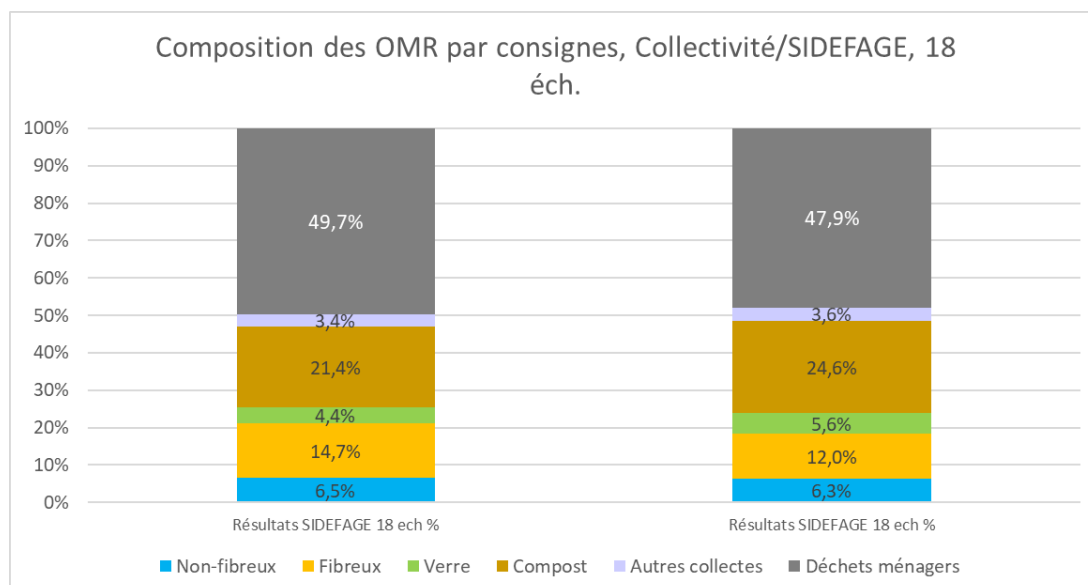


Tableau 65 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Rumilly avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La proportion de déchets pouvant être traités par compostage sur le territoire est inférieure de 3,5 points à celle du SIDEFAGE.

Sur le tri sélectif, le fibreux a une proportion de 2,6 points supérieure à celle SIDEFAGE, les autres collectés présentant des proportions équivalentes.

Au global, la teneur en déchet ménagers « vrais » est légèrement supérieure à celle du SIDEFAGE.

7.13.4 Evolution des résultats sur le territoire de la CC du Canton de Rumilly

	MODECOM national 2017	2017 (3 échantillons)	2018	2019	Moyenne 15 derniers échantillons	Moyenne SIDEFAGE 18 derniers échantillons
Déchets putrescibles	27,0%	27,2%	23,6%	29,2%	26,5%	28,6%
Papiers	9,0%	11,4%	11,5%	7,9%	10,0%	9,1%
Cartons	6,0%	9,2%	7,5%	6,2%	7,3%	5,4%
Composites/complexes	2,0%	3,6%	2,5%	4,1%	3,4%	3,5%
Textiles	3,0%	3,3%	1,9%	2,8%	2,5%	2,9%
Textiles sanitaires	14,0%	12,1%	12,5%	11,6%	12,1%	8,5%
Plastiques	15,0%	18,4%	18,9%	16,5%	17,8%	18,5%
Combustibles non classés	5,0%	4,3%	2,6%	4,0%	3,5%	3,7%
Verre	5,0%	1,3%	6,0%	4,9%	4,6%	6,0%
Métaux	4,0%	2,2%	3,6%	5,5%	4,1%	3,6%
Incombustibles non classés	1,5%	0,0%	5,6%	2,5%	3,3%	4,7%
Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,3%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%
Éléments fins	8,0%	6,7%	3,6%	4,8%	4,7%	5,4%

Tableau 66: Evolution de la composition des OMR de la CC du Canton de Rumilly par catégories

Les évolutions de la composition des OMR ne sont pas représentatives sur ce territoire, les caractérisations n'ayant commencé qu'à l'automne 2017, même si l'on constate des oscillations relativement importantes sur les déchets putrescibles et les papiers, et une baisse continue sur le carton.

Pendant, la composition ne présente pas de gros écarts avec les résultats du MODECOM (plus gros écarts : 3,9 points sur les plastiques, plus présents dans les OMR de la CC Rumilly).

Concernant la comparaison avec le SIDEFAGE sur 18 échantillons, le plus gros écart concerne les textiles sanitaires, plus présents de 3,5 points dans les OMR de la CC Rumilly.

7.13.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

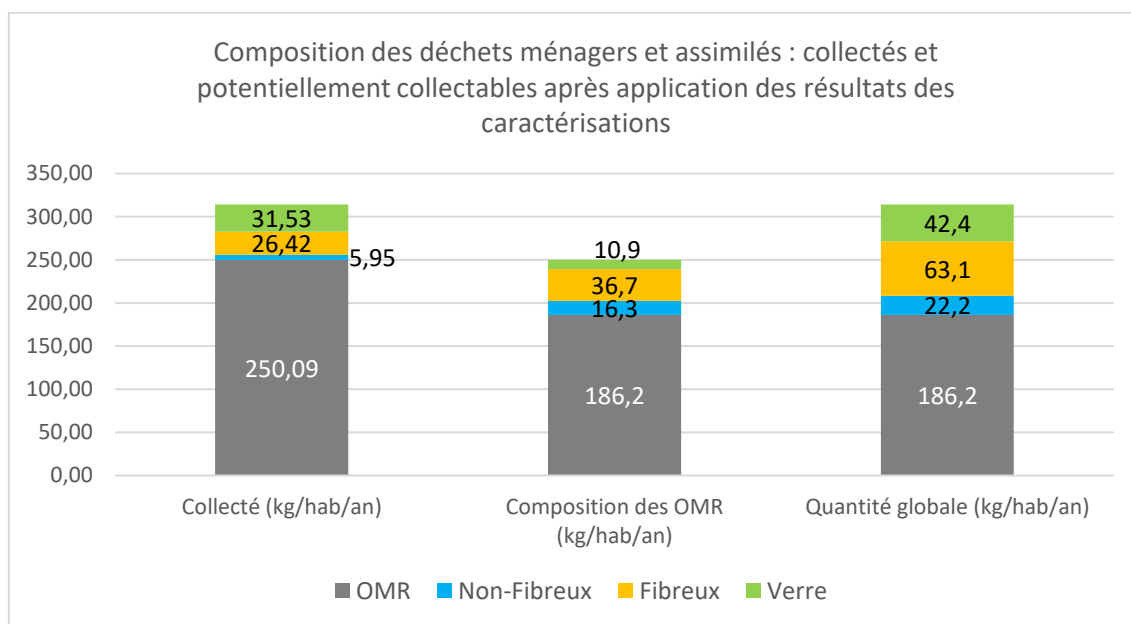
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

7.13.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

62 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.

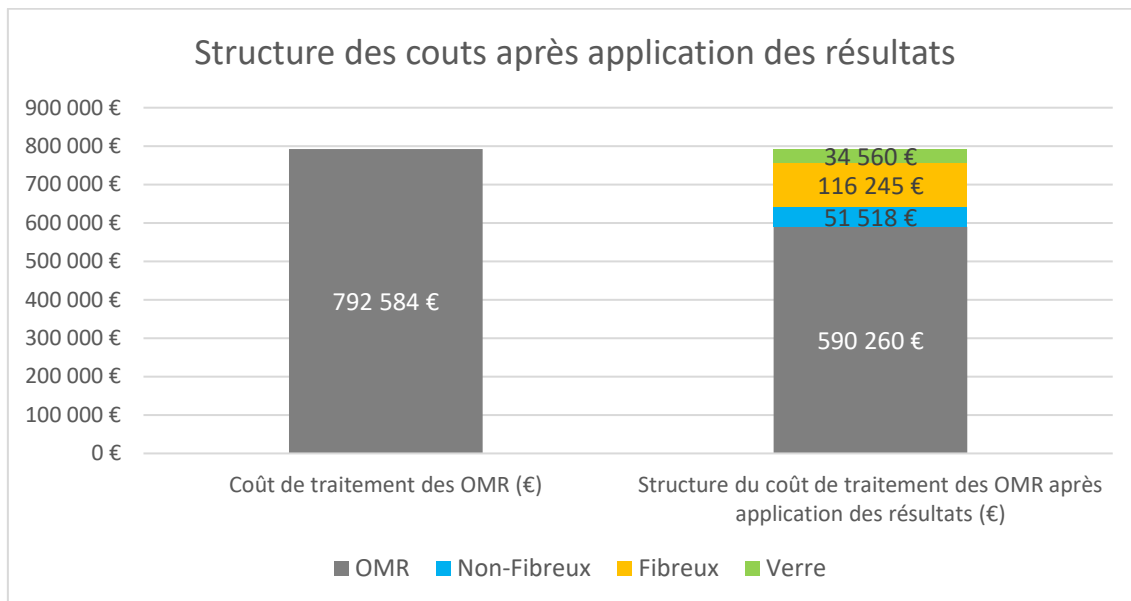


Les résultats des caractérisations montrent que :

- 73 % des déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 58 % des déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 26 % des déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Ainsi, 50% du gisement total de ces flux se retrouve dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors de ces 5 dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 202 k€ soit 26%.

7.13.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 15 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	13,8%	34,60
	Déchets de jardin	2,8%	7,05
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,9%	24,66
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	4,0%	10,11
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	2,2%	5,51
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,0%	0,10
Total		32,8%	82,0

Tableau 67: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC du Canton de Rumilly

En synthèse, sur le territoire du Canton de Rumilly, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près d'un tiers des déchets actuellement envoyés en incinération, soit près de 82 kg / an / habitant.

- Le gaspillage alimentaire représente 25 kg par an et par habitant ;
- Les imprimés publicitaires représentent encore 10 kg par an et par habitant présents dans les OMr.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 260 k€.